CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1837 14 février 2008

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 8 FÉVRIER 2008, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ÉGYPTE, CONCERNANT LE DOCUMENT CD/WP.549 DATÉ DU 5 FÉVRIER 2008

J'ai l'honneur de me référer au cadre organisationnel pour la session de 2008 de la Conférence du désarmement, publié sous la cote CD/WP.549, en date du 5 février 2008.

Vous noterez que le cadre organisationnel de l'an dernier établi pour la session de 2007 de la Conférence (CD/2007/CRP.1, daté du 24 janvier 2007) a été publié comme document de séance tandis que celui de la session de cette année l'a été comme document de travail. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir demander au secrétariat d'apporter des éclaircissements sur ce point et, en particulier, sur les conséquences du choix ainsi fait de publier le cadre organisationnel de la présente session sous la forme d'un document de travail.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte de cette lettre soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur, Représentant permanent à la Conférence du désarmement (Signé) Sameh **Shoukry**